

COLLECTION "ETUDES ET DOCUMENTS"

NO 125

Rémy Rochat

DU COTE DE CHEZ PIESTRE

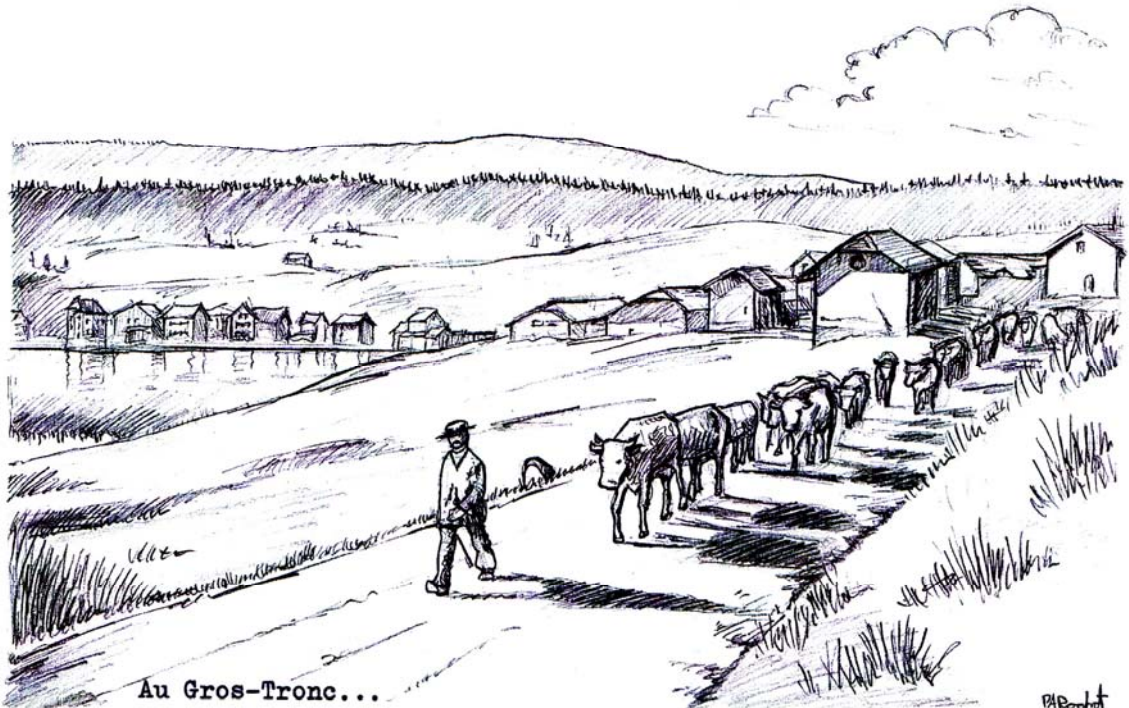
2001

EDITIONS LE PELERIN

2001

T A B L E D E S M A T I E R E S

Introduction	3
Origine des frères Golay	5
Arbre généalogique succinct de la famille Golay	9
Acte de bourgeoisie du 11 février 1769	10
Les propriétés des Golay	17
Les trois frères Golay, Jules, Eugène et Alfred	13
Comment marche un domaine	27
Les fenaisons chez les Golay	29
Les Humberstet aux Charbonnières - essai -	32
Portraits de Fritz Humberstet, Aline RoCHAT son épouse et Fanny, soeur d'Aline	35
Portraits d'Alice, Louise et Jenny	36
Portraits de Jenny et Louise	37
Fritz Humberstet sur ses vieux jours, l'arrière du Cygne	38
Alfred II di Piestre	39
Pierre Golay	42
Les jumelles, Marguerite et Jenny	43
La pension du lac	47
Armand Golay	50
Les Golay et le Bonhomme	53
Une exploitation sous la loupe, Armand Golay, agri- culteur aux Charbonnières, la paie du lait et les demi-sang	56
Le bonheur d'Armand Golay, chevaux et alpage	58
Le Lieu: Edmond Piguet a pris sa retraite. Deux mé- tiers, une passion: la forêt	60
Dans la sphère des skieurs de fond vaudois, Richard Golay: un successeur tout désigné	61
Les favoris se sont imposés au Lieu, Richard Golay en superforme	62
Supplément: notes sur la famille des Mouison	65



I N T R O D U C T I O N

Même famille en somme que "Sept filles, toutes jolies", simplement que nous avons dans cette autre brochure Jules Golay et sa descendance, tandis qu'ici nous ferons un brin de conduite à Alfred I, frère de Jules, ainsi qu'à ses successeurs. Pour ce qui est de l'ascendance, elle reste la même pour les deux familles. Celle-ci sera développée plus loin. On remontera par elle pas loin de deux siècles en arrière pour tomber sur Jacob Golay, fils de Pierre Golay du Chenit, un Jacob qui fut le premier Golay à demander la bourgeoisie du Lieu. On l'avait perdue bien autrefois en allant tourner du côté du Chenit, on la retrouve maintenant alors qu'on est revenu aux sources, c'est-à-dire sur le territoire de la commune du Lieu.

Etablir l'arbre généalogique de tous les Golay des Charbonnières serait chose relativement aisée. A qui la plume ?

Golay-Rochat, Rochat, Golay, des deux familles ici se sont mélangées à souhait, à tel point que bien malin serait celui qui pourrait dire si tel ou tel Golay a autant de sang Rochat qu'un Rochat, ou si tel ou tel autre Rochat a autant de sang Golay qu'un Golay! D'ailleurs cela a-t-il la moindre importance ? Certaines des filles Golay de Jules ont marié des gens d'en bas. On n'a pas connaissance qu'elles furent moins heureuses.

Famille très intéressante que celle de Alfred Golay premier du nom. Peut-être parce que nous possédons quant à elle une documentation solide, avec néanmoins quelques vides regrettables, tels que l'absence de photos pour Alfred Golay I et son épouse. Les clichés de la vie aux champs, où l'on découvrirait Alfred I, mais de manière si lointaine qu'il ne nous est guère possible de prendre connaissance de sa physionomie de cette façon-là, sont fort intéressantes. C'est toute une époque que la photo a ainsi sauvée. Une ambiance aussi. Attardez-vous longtemps sur de telles images. Elles le méritent.

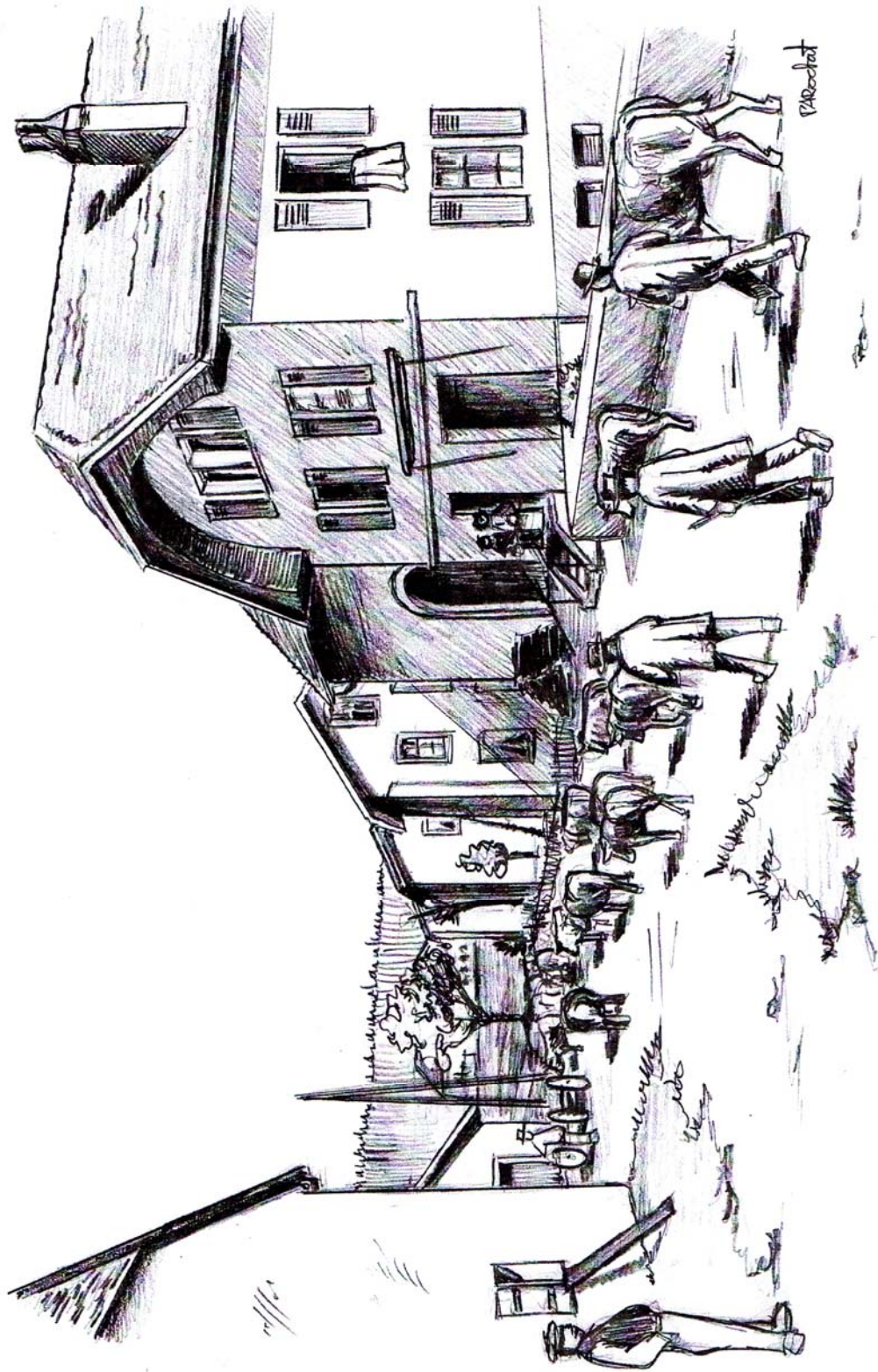
Alfred I sera aussi industriel, dans la pierre fine. A la réflexion ce doit être d'Alfred II dont il s'agit. Le neveu tenait lui aussi à avoir son petit commerce. Tandis que les deux frères Alfred I et Jules restaient associés pour la gestion du domaine, avec toutefois la part principale du boulot effectuée par Alfred. Sur le tard Jules nous apparaît un peu gros pour qu'il eut pu arpenter avec quelque vivacité son domaine. On participe à sa manière.

Alfred I eut pour fils Alfred II. Ce dernier portait le surnom de Piestre. Piestre par ci, Piestre par là, on ne le connut plus guère que sous cette désignation d'origine inconnue. On verra plus bas la descendance de Piestre. Seul des quatre enfants Pierre se maria. Il choisit pour épouse "la" Louise Humberst, célèbre en nos jeunes années pour les apostrophes verbales dont elle gratifiait souvent les enfants de passage qu'elle soupçonnait de mille crasses possibles. Elle parlait pointu et fort. Je crois encore l'entendre. Ça portait loin. On ne pouvait pas se tromper sur le personnage!

Et puis il y eut Armand. Qui put joindre le domaine provenu de sa mère à celui de son père agrandi de la part à Jules qu'aucune des filles ne pouvait reprendre. Cela fit une jolie brique. Dont s'occupe aujourd'hui Richard, fils d'Armand.

Cette brochure, une nouvelle fois, ne dira pas tout de la famille. Ses activités furent trop nombreuses et trop vastes sur le temps pour qu'elles puissent toutes figurer ici. Disons que nous avons essayé de cerner l'essentiel avec la documentation que nous avons à disposition.

Les Charbonnières, en avril 2001:



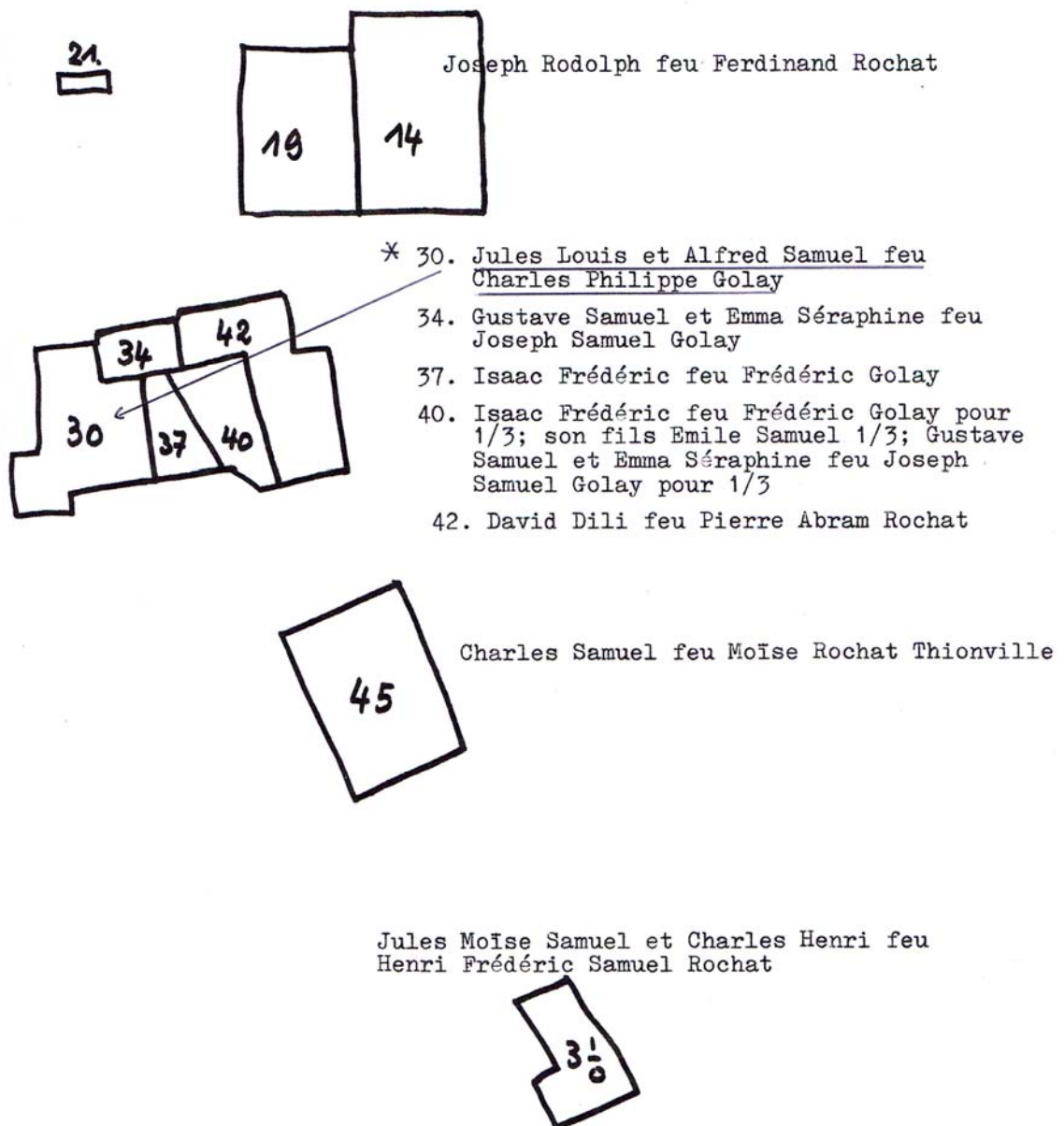
Un troupeau passe aux Crettets...

Origine des frères Golay - Jules (1840) - Eugène (1844)-
- Alfred (1847) -

La vieille maison des Golay, voir plan ci-dessous, était possédée en 1875 par les deux frères Jules Louis et Alfred Samuel Golay feu Charles Philippe Golay. D'Eugène on ne parle plus. Celui-ci, d'une manière ou d'une autre, s'est retiré de la succession.

Le village des Charbonnières - les Crettets - d'après le cadastre de 1873-1875, ACV 141 bl et 2

19. François Edouard fils de François Golay



D'autres Golay occupaient les tranches voisines, apparentés de proche ou de lointaine manière, encore qu'il faille considérer que les Golay des Charbonnières, ainsi qu'on le verra plus bas, ne sont pas tous forcément de la même branche.

Essayons maintenant de remonter au-delà de 1875 grâce à Charles Philippe Golay.

Lors de l'enquête sur les maisons (ACV, GEB 141/2) de 1837, le no 30 de 1875, le no 78 de 1814 (voir ci-dessous) est possédé par Golay Abram Joseph feu Joseph, si on lit bien le texte original. La maison voisine l'est par Henriette veuve de Frédéric.

N^o 234
Cabl. 5

42.

Golay, Henriette veuve de Frédéric
Deux lettres, une maison d'habitation,
grange et écurie.

D'après le redressement d'écrits opérés pour
l'article précédent le bâtiment ne contient que
10³/₄ toises, voyez pour le reste l'observation au
même article. N^o fol. 19 r. 79. article 22.

Prix de Revient fr. 2000.

Conservation A. au plus de 100 ans

Value locative présumée fr. 16

Prix de vente présumé fr. 530.

Juste valeur fr. 800.

Ce bâtiment comprend un rez de chaussée où il
y a deux cuisines et une chambre. Muraille -
construction, distribution d'escaliers.

N^o 235
Cabl. 4

38.

Golay, Abram Joseph feu Joseph,
Deux lettres, une maison d'habitation,
deux granges, une écurie et une remise avec
cave au dessous.

Dans ce chapitre est compris une fraction
de bâtiment où il y a une chambre en bas et une
salle, dans l'angle nord qui doit appartenir
par partage à Frédéric de Frédéric Golay de la
contenance de 4 toises; mais dont l'acte n'a pu
être passé par notaire.

Le tout identifié au Tableau et au Plan
suiv.

sauf qu'en construisant la maison à l'angle
~~de la~~ d'ancien on a fait un petit change-
ment qui diffère de la figure du plan sans
changer le cadastre.

Prix De Revocat fr. 3100.
Conservation 5. Vay 133 ans
valeur locative présumée fr. 24.
Prix de vente présumé fr. 1600 -
Juste valeur fr. 2400

Bonne charpente, construction assez solide,
mauvaise distribution, bon sol, rebâtiement
comprend un rez. de chaussée et un étage bâti.
La fraction de bâtiment à travers Golay a
été comprise dans la juste valeur fr. 100.

38 ans séparent l'enquête sur les maisons de 1837 avec l'é-
tablissement des cadastres de 1875. Quel est le lien entre Abram
Joseph Golay feu Jacob et Charles Philippe Golay ?

Le recensement communal de 1831, précieux entre tous, nous
offre la liste complète des Golay des Charbonnières.

Village, p. 5

- * David Isaac Golay
- * Janete sa femme
- * Julle son fils
- * Constant idem
- * Louid idem
- * Eugéni soeur Total: 5
- * Marguerite Golay veuve Total: 1
- * Isaac Golay conseiller
- * Henriette sa femme
- * Louis son fils Total: 3

Crettets

- * Henriette veuve de Frederi Golay
- * Samuel son fils
- * Isas son fils
- * Janete soeur
- * Jullie idem Total : 5
- * Janete Golay veuve
- * Louis son fils
- * Henri son fils
- * Moyse idem
- * Elie idem
- * Fransoi idem
- * Jullie soeur Total: 7

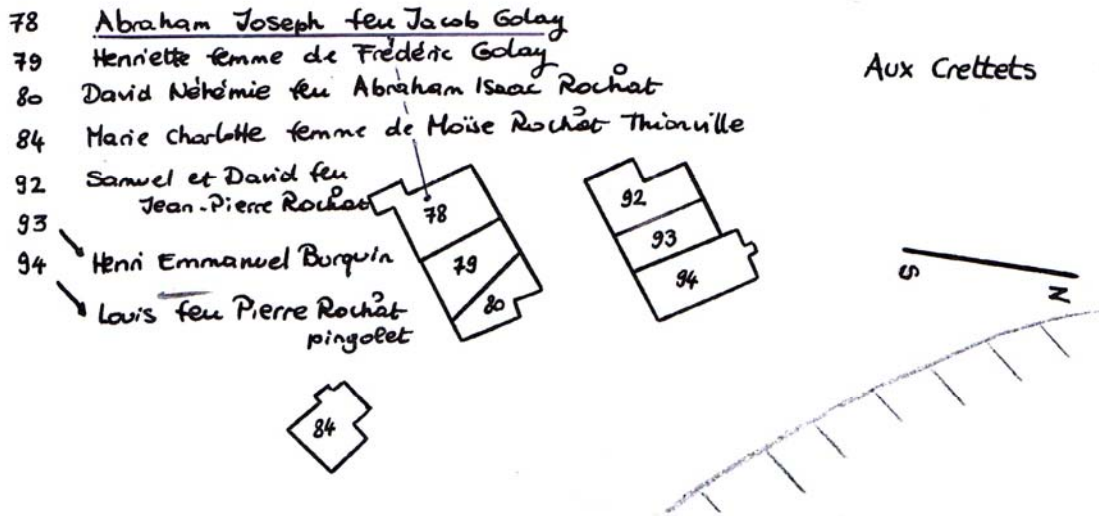
Oublié ci-dessus juste au-dessus de la famille de
Henriette veuve de Frédéric Golay:

- * Joses Golay conseiller
 - * Charlotte sa fame
 - * Charle son fils
 - * Roseste soeur
- Total: 4

Notons que Golay est toujours écrit Golai.

Nous avons un Joseph Golay en 1837, nous retrouvons un
seul Joseph Golay en 1831, écrit ici Joses! Il ne peut s'agir,
selon toute probabilité, que du même Joseph.

Et ce Joseph devrait être possesseur de la maison déjà
en 1814 selon le plan ci-dessous:



Peut-on remonter plus haut ? Dans le recensement de 1792
on découvre:

* Jacob Golay, famille de 4 personnes, tous mâle, le père
et trois fils probablement.

* Charles Golay, famille de 5 personnes, un mâle, 4 femel-
les (écrit en dessus des colonnes!), soit le père, la mère si
elle vit, et trois filles.

* Jacob de Jacob Golay, 5 personnes, trois mâles et 2
femelles, soit probablement le père, deux fils, la mère et
une fille.

Ayant vu en 1814 que Joseph y était dit feu Jacob, nous
voici donc bloqué.

Maintenant si nous faisons référence au recensement de
1787, nous constatons que certes il y a des Golay dans la
liste des 400 habitants du village, mais que celle-ci ne
comprend aucun Jacob. Par contre nous retrouvons nos Jacob
dans une adjonction qui porte pour titre:

"Liste des familles qui se sont transplantées dans l'ha-
meau des Charbonnières, au nombre de vingt-huit personnes
dès l'année 1718 ci-après inscrites".

On découvrira ci-dessous la manière dont Jacob Golay fils de Pierre Golay du Chenit, a acquis la bourgeoisie de la commune du Lieu en 1769. Jacob Golay avait épousé Benine Rochat. D'autres Golay de la lignée épouseront aussi des Rochat. Ce qui revient à dire Rochat-Golay, Golay-Rochat, les sangs sont mêlés de façon intime et établir une différenciation évidente entre les deux familles, comme cela se fait encore aujourd'hui, si étrange cela soit-il, est d'un parfait ridicule. Mais peut-être que les gens ne le savent pas!

ACL, EA 9

L'an mille sept cent soixante
neuf, le deuxième jour du mois de fev.
Les sieurs Jacques David Rochat pirod et
Abraham Isaac Lonchamp Gouverneurs de
l'Église Commune du Lieu en la Vallée du la
de Joux avec les frs Pierre Guignard, Abram
Aubert, Pierre Moysse Reymond tous ap^s Con^s
et ce dernier Justicier de Romainmôtier —
Pierre Abram Nicole, Jacob Rochat ap^s —
Abraham Isaac Rochat pirod. Pierre Moys
Reymond Commandant, Salomon Meylan Regent
et David Cart Regent tous Conseillers du Conso
des douze, Les sieurs Moysse Reymond, Olivier
Aubert, Simeon Reymond secre^t Consistorial,
Jean Pierre Moysse et David Aubert frere, le
dernier ap^s Con^s, David Joseph Guignard
Joseph Guignard, Jacques David Rochat de Lep^u
David Rochat du haut des prez, Jacques David —
Rochat marchand, Jean Pierre Rochat, Jaq^u
Elié Rochat, Simeon Nicole, Abram Cart,
Jacques David Meylan, Joseph Cijuet et

Jean Pierre Cart. tous Conseillers du grand Cox
étant assembles, s'est par devant eux
présenté honorable Jacob feu Pierre Golay du
Cherit, lequel expose qu'ayant demeuré
plusieurs années comme Abitant dans cette
Commune pour Cultiver et Jouir quelques peu
de bien quil a acquis et est d'hon. Benigne
Rochat sa femme situés aux Charbonnières.
Il luy est important et necessaire pour le Cultiver
& faire valoir dy continuer son domicile; C'est
pourquoy ils les Supplie à forme de la resurre
faite entre les dites Communes par les partages
faits entr'elles le 26^{me} et dernier d'Octobre
1646 de vouloir le recevoir incorporer & admettre
au nombre de leurs Bourgeois, & pour un des
membres de la dite Commune; sous offre et
promesses de vivre Chrétiennement & de se
Comporter ainsi quil convient à un homme de
bien & d'honneur; Laquelle exposition ayant
été par les Sieurs Gouverneurs bien et murement
examinée & après toutes les réflexions & Considerati
necessaire pour ce prise et eu Egard aux raisons
contenues aux dites Lettres de partages et à
l'explication d'icelles faites entre les dites
Communes le 11^{er} Mars 1759. On tant à leurs
noms propres qu'en ceux des autres Conscil
absents reçu & admis le dit Golay pour
Bourgeois & membre de la dite Commune

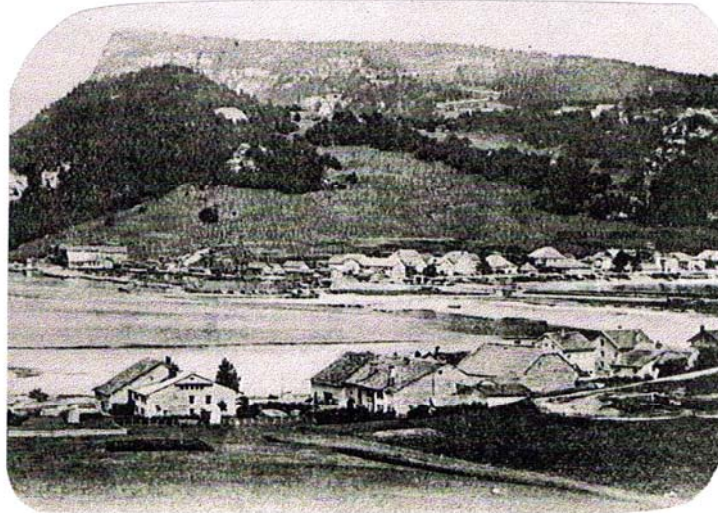
pour pouvoir et les siens nes et à n'air
à perpétuité j'ouir de tous les privilèges,
revenus, & franchises de la ditte Commune
tout ainsy & de même que l'un des autres
Communiens & sans aucune differances &
sous promesses qu'il a faite de bonne foy
en lieu de serment de se comporter & vivre
comme il a exposé, & de se soumettre a
toutes les ordres & reglements du Conoil de
la ditte Commune & aux charges d'icelle
Comme aussi de tre fidelle Sujet de Leurs
Excellences de Berne nos Souverains-
Seigneurs. Laquelle reception a été faite
& papée pour le prix & somme de Cent florins
de principal, cinq florins pour les pauvre
de la Commune, outre Septante cinq florins
qu'il a levé de bonne volonté aux sus dits
Sieurs Gouverneurs et Conseillers pour les
paines et Journées. Laquelle somme &
Capitale sera & devra tre employée au
profit et avantage de la ditte Commune &
que les dits Sieurs Gouverneurs ont reçu à
contentement du dit Golay dont il en quitte
& les siens, ayant iceluy à l'obligation de ses
biens promet d'observer & accomplir le contenu
de la presente reception, qui a été ainsy —
faite & papée au lieu dans la ditte assemblée

*sur la Signature du Secrétaire de cette Commune
 par commandement de tous les sus dits fr.
 Conseillers, le jour et an d'aujourd'hui —
 2^e février 1769.*

J. P. Nicole Secrétaire

Les trois frères Golay, Jules, Eugène et Alfred

Ils sont nés dans la ferme familiale, propriété de Charles Philippe. On découvre celle-ci au début du siècle:



"... il avait un frère aîné (en réalité cadet) qui s'était enrichi (?) à Paris comme horloger, n'avait pas d'enfants et envoyait des cadeaux pour ses 7 nièces, toilettes, bijoux"

Pas étonnant alors que celles-ci, que l'on découvrirait plus bas, aient été si bien habillées. Avec un oncle à Paris! Et nul doute que le bel oncle Eugène avait un faible pour ses belles nièces, plus sans doute que pour le neveu Alfred II fils d'Alfred premier du nom.

L'oncle Eugène de Paris, dans la famille, probablement un mythe autant qu'une réalité. Revenait-il parfois trouver sa famille des Charbonnières, avait-il abandonné retrouvailles "physiques" pour ne plus se manifester que par correspondance, lettres et paquets? Ah! ces lettres que l'on pouvait s'écrire dans le temps, qu'il ne nous en soit pas échu un paquet afin que l'on puisse les reproduire ici et agrémenter un texte parfois un peu ardu!

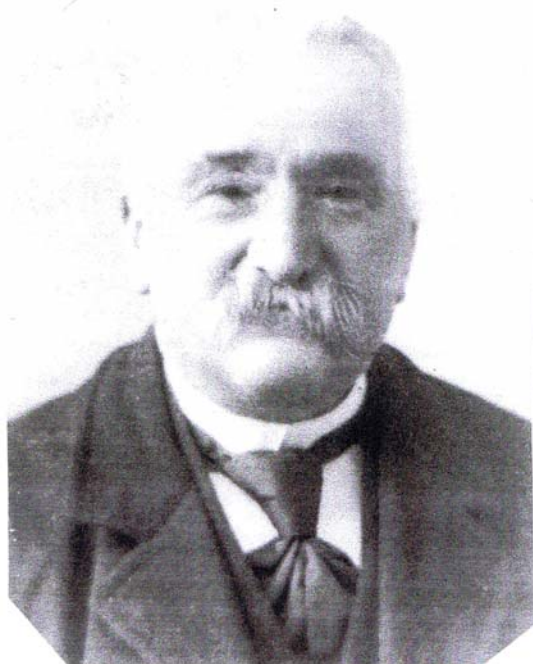
L'oncle et la tante de Paris n'eurent pas d'enfants.



L'oncle Eugène de Paris et son épouse, restée catholique.

Quant à Alfred premier du nom, si nous pourrions le voir à l'oeuvre dans les champs, nous ne possédons malheureusement pas de portrait de lui. Idem pour son épouse Méry.

Et voici Jules Golay, né le 14/8/1840, décédé le 27/10/1917. Il épouse Lina Virginie fille de Isaac Moïse Rochat. C'est donc une Mouïson. Née le 16/2/1864, décédée le 1/4/1886 à la naissance de sa dernière fille, qui ne survivra pas elle non plus. Tragiques vies d'autrefois.



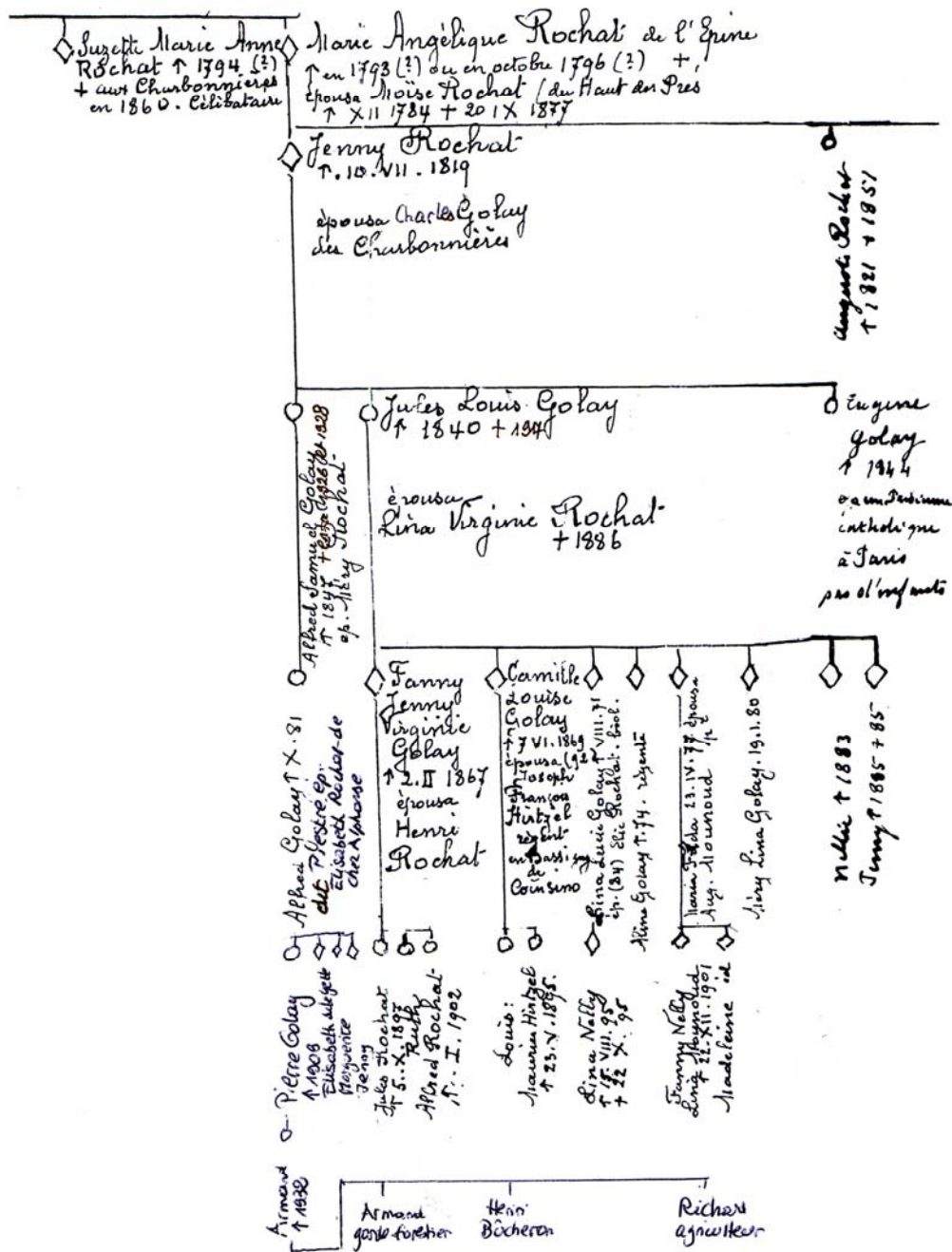


Jules Golay, petit industriel

et ses sept filles, toutes
jolies...



Cherchez l'élue! De g. à dr.: Nelly - Méry - Fréda -
Lucie - Aline - Louise - Fanny. Le portrait de groupe,
avec l'amputation d'une partie du visage de Nelly
est quelque peu indigne du photographe qui l'a pris.



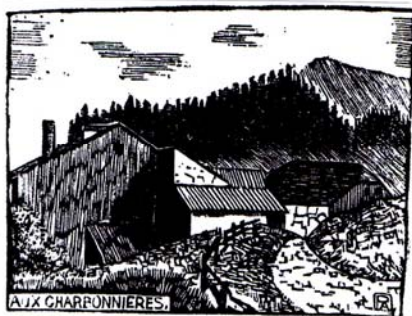
Extrait de l'arbre généalogique Louis-Lucien Rochat (fondateur de la Croix-Bleue) et Jean Assimacopoulos Rochat.

LES PROPRIETES

CADASTRE		PLAN		DESIGNATION des immeubles	NATURE DES IMMEUBLES	SURFACE DES IMMEUBLES			BÂTIMENTS PRIX par ARTICLE Francs.	FONDS		
ARTICLE	F°	N°	PERCHES Ares			Pieds 6	Pieds 66	CLASSE N°		PRIX par PERCHE		PRIX par ARTICLE Francs.
										Fr.	Cent.	
599	45	21	71	66	Champ				24	—	160	
<i>La Guénétaz, Champ de 6 ares 66 centiares. Limites: les articles 2610, 2818, 2611 & 670.</i>												
600	45	28	569	21	Champ				21	—	1075	
<i>Le Crêt du Suits, Champ de 51 ares 21 centiares. Limites: l'ancienne route, les articles 3070, 2963, 2906, 2686, 3152, 2785, 2863, 3012, & 2862.</i>												
601	45	37	103	27	Pré				16	50	598	
<i>Les Prés des Cruties, Pré de 36 ares 27 centiares. Limites: la route de Moirva à La Vallée & les articles 2378, 2965, 3013, 2394, 2608, 2395, 2396, 2375 & 3279.</i>												
602	45	63	930	70	Champ				22	—	1841	
<i>Sur les Grayets, Champ de 83 ares 70 centiares. Limites: les articles 2686, 2906, 2963, 3412, 2726, 2544, 2688, 2964, 3017 & 2758.</i>												
603	45	74	299	91	Champ				17	50	471	
<i>Les Combes à poivre, Champ de 26 ares 91 centiares. Limites: les articles 2612, 2530, 1045, 2689 & 618.</i>												
604	45	82	586	74	Champ				22	—	1160	
<i>Sur les Grayets, Champ de 52 ares 74 centiares. Limites: les articles 2787, 3011, 2964, 2379, 3084 & 2788.</i>												
605	45	84	151	59	Pré				11	50	156	
<i>Sur les Grayets, Pré de 13 ares 59 centiares. Limites: les articles 3152, 2581, 2788, 2789 & 2785.</i>												
606	46	30	27	25	Bâtiment							
<i>Les Crettets, Logement, grange & écurie de 2 ares 45 centiares. Limites: les articles 626, 619-625, 616, 607, 1045, 609 & 608.</i>												
607	46	31	14	50	Place							
<i>Les Crettets, Place de 1 ares 31 centiares. Limites: les articles 606, 617, une place publique & l'art. 1045.</i>												
608	46	32	27	43	Jardin				62	—	151	
<i>Les Crettets, Jardin de 2 ares 43 centiares. Limites: les articles 609, 668, 626 & 606.</i>												

CADASTRE	PLAN		NATURE DES IMMEUBLES	SURFACE DES IMMEUBLES		BÂTIMENTS PRIX par ARTICLE Francs.	FONDS		
	ARTICLE	F. ^o		N. ^o	DESIGNATION des immeubles		PERCHES Ares	Pieds	CLASSE
609	46	33	Pré	Les Cretets, Pré de 22 ares 14 centiares. Limites: les articles 669, 668, 608, 606, 1045, 3015, 2867, et 2970.	22	14		32	—
610	50	7	Pré	A la Sagne, Pré de 43 ares 38 centiares. Limites: les articles 2880, 2399, un ruisseau, les art. 2877 et 2915.	43	38		12,50	
611	51	30	Champ	Au Cul de la Grande Sagne, Champ de 19 ares 53 centiares. Limites: les articles 3087, 2820, 318, 2533, 2600, 3091 et 2652.	19	53		18,50	
612	51	32	Champ	Au Cul de la Grande Sagne, Champ de 22 ares 55 centiares. Limites: les articles 2706, 2386, 2771, 2820, 3087 et 2651.	22	55		18,50	
613	53	73	Champ	Au Creux du Chat, Champ de 15 ares 57 centiares. Limites: le chemin public des Charbonnières à la Comaz et les articles 2875, 3060 et 2949.	15	57		21	—
614	55	23	Champ	Vers Bon Sort, Champ de 78 ares 12 centiares. Limites: les articles 3120, 2657, 3067, le chemin public des Charbonnières à Bon Sort et les art. 2601, 2783, 3031, 2983 et 253A.	78	12		17,50	
615	55	28	Champ	Vers Bon Sort, Champ de 11 ares 97 centiares. Limites: le chemin public des Charbonnières à Bon Sort, l'article 3068, la grève du lac Brenet et l'art. 2607.	11	97		5	—

Jules ne laissant que des filles, le domaine sera repris par Alfred II, puis par Pierre Golay et enfin par Armand Golay. Le tout établi par les registres cadastraux de la commune du Lieu ainsi que ci-dessous:



La ferme, par Pierre Aubert
[1831]

MB bis

FONDS		MUTATIONS AUX ARTICLES										MUTATIONS A LA TITULATURE	
PRIX par are	PRIX par numéro	REGISTRE FONCIER article nouveau	SURFACES de parcelllement		FOLIO de transport	TAXES du parcellement	ACTES TRANSLATIFS		CADASTRE		PROPRIETAIRES	NUMERO de PRESENTATION	
			Ares	Centiares			genre	date	office	office			
24 -	133	14 1/2	52		13	Francs	Entrée					12107	
	190	3	2		60		Sortie					12123	
	60	6	1				Sortie					16922	
		19	1				Sortie					2489	
		16	1				Sortie					29310	
		5	52				Sortie						
24 -	160						Entrée						
							Sortie						
21 -	1075						Entrée						
							Sortie						
1650	598						Entrée						
		901					Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						
							Entrée						
							Sortie						

ACL GAA 5

Suite du folio 119

120 **Polay** = les enfants de Joseph et Philippine qui sont Jacques et Alfred et leurs enfants fils de Charles Philippe, chacun pour 1/2 et leurs filles de Jules et Joseph Camille sous-journe de Joseph François et sous-journe de Géo Gruber, Marie-Henri femme de Séverin Kéris, Simon, Marguerite, François sous-journe de Gruber et sous-journe de Alfred Emmanuel Alfred fils de Alfred Gruber

REGISTRE FONCIER	PLAN		NOM LOCAL et désignations spéciales	NATURE	SUREFACE	BÂTIMENTS			
	FOLIO	N ^{os}				PRIX par num ^{éro}	BONDEUR industriel	TAUX de la taxe	LETTRE de la police
473	49	63	Alasagne	Champ	0 94	Francs	Francs		
474	50	7	Alasagne	Pre	13 38				
475	51	30	Au Cul de la Grande Sagne	Champ	19 53				

Les Brûlées
Au Creux du Chat
Vers Bonport

Suite du folio 470

ACL G46

REGISTRE FONCIER ARTICLE	PLAN		NOM LOCAL et désignations spéciales	NATURE	SURFACE	PRIX par numéro	BATIMENTS		
	FOLIO	N ^{os}					BORDREAU industriel	TAXATION générale	VALEUR de la police
471	47	80	Les Charbonnières	Pré	7 ⁶⁸	Francs	Francs		
2020	49	3	Blacsagne	Champ	11 ³⁰				
2021	53	1	Cul de Couraz	Champ	0 ⁰⁸				
4060									

471 Rochat - Ammand Auguste fils de Jeanne Louis Hérisse, les enfants de Jeanne Louis Hérisse ont. Charles Alphonse Julien fr. 2/196, Méry Antoinette femme de Elie David Louis Rochat pr. 2/196, Marie femme de Louis Samuel Rochat not. Alais fr. 2/196, James fr. 2/196 et Camille Janni fr. 2/196, Golay les filles de Jules Louis qui ont. Méry Sina fr. 2/196, fr. 2/196, Camille Louis femme de Joseph François Hitzel pr. 2/196, Sina Sina femme de Elie Rochat pr. 2/196, Marie Marie Sina femme de Henri Louis Auguste Monnerod pr. 2/196 et Kelly Julie femme de François Louis Rochat pr. 2/196 et Rochat Ammand Auguste pr. 2/196. Alphonse Antoine fils de Jeanne Louis Hérisse. Paul Louis fils de Alphonse Julien.

Pâturage de la Cornaz, bois 108 63
Communs de la Cornaz, pâturage, 91209

taxe annuelle du 29 décembre
1892 (construction du chalet ?)
Elie Rochat, vente du 10 avril 1909,
not. Guignard.

Comment marche un domaine ?

Les comptes porteront sur 1921 et 1922. Jules est décédé, d'où assurément une nouvelle époque dans la façon de gérer le domaine. Quelques chiffres écrits au crayon seront illisibles.

Compte du domaine 1920		Recettes	Dépenses
Janvier	23	paie du lait	40.-
	.	saillie d'une vache	12.30
février	12	acheté un sac de maïs	54.-
	21	paie du lait	72.20
	23	ferré 4 pieds et réparation d'une hache	17.50
	21	loyer de la vieille maison pour janvier	22.-
	23	payé sac de sel	15.-
mars	12	vendu deux veaux	
	"	payé un sac de maïs	52.25
	21	paie du lait	206.50
avril	12	payé un sac de	
	23	acheté 150 kg de pommes de terre	37.50
	"	payé 100 kg d'avoine	60.-
	26	paie du lait	360.-
		loyer Paul Gaulaz	120.-
		payé à Marcel Rochat pour graines fourragères	32.-
mai	3	acheté 217 kg pommes de terre	
	8	ferré 4 pieds	8.-
		acheté 4 sacs de sciure	1.60
		payé un sac de tourteau	4.70
		location de la vieille maison mars-avril	44.-
		engrais chimique	
juin		reçu intérêt actions force de J. 232.-	
		location de la vieille maison	44.-
		paie du lait	312.-
		acheté 93 kg de .	
		acheté 19 stères de bois	
juillet	1	payé pour scier le bois	
août	2	payé les faucheurs	200.-
	27	paie du lait pour juillet et août	258.-
		acheté un sac d'avoine 70 kg	39.50
sept.		acheté planches et boudrons	46.-
octobre	9	paie du lait	86.-
	11	acheté 500 kg de tourbe	35.-
<u>à rajouter</u>			
avril	23	payé Troller sciage et battage	59.-
mai	28	payé pour le drainage	208.-
octobre	15	ferré 4 pieds	8.-
		payé pour ferrer la brouette	8.-
		payé la note à Louis Périllard	272.-
	24	paie du lait	44.-
	26	payé un sac de tourteau	38.-
nov.	18	payé pour battre	28.-
		paie du lait	141.-
	24	ferré 4 pieds	8.-
déc.	9	vendu un veau	180.-
		payé deux sacs de maïs	102.-
	23	paie du lait	135.-
	31	payé pour les génisses	142.50

Compte du domaine 1921

janvier	4	payé un sac de tourteau		47.-
	5	payé un sac de maïs		48.50
	20	paie du lait	200.-	
février	4	vendu une génisse et un veau	1150.-	
	5	payé un sac de son et de maïs		60.-
	18	paie du lait	260.-	
	23	vendu un veau	135.-	
mars	5	payé un sac d'avoine		35.-
	8	payé un sac de tourteau		41.-
		location de la vieille maison pour janvier et février	44.-	
	21	paie du lait	335.-	
		payé pour la 5 ^{me} annuité drai- nage		173.24
		vendu un veau	140.-	
avril	23	paie du lait	460.-	
mai	7	acheté 80 kg de pommes de ter- re à 0,18		14.40
		payé l'avoine à Margot		73.-
	12	note du syndicat maïs et endrais coinneaux et scierie		104.40
				6.80
	22	payé un sac de maïs		38.-
		paie du lait	521.-	
	24	vendu 2 vaches	3370.-	
	25	payé 90 kg pommes de terre		14.40
juin	2	payé un sac de tourteau		39.-
	4	changé de cheval		650.-
		vente de bois		237.-
	23	paie du lait	450.-	
		payé un sac de tourteau syndicat scié le bois, 3 moules à 4 tailles et 6 stères à 3 tailles		27.-
juillet	15	payé 2 faucheurs		47.-
	24	terminé les foins, payé 2 faucheurs		140.-
août	14	payé Simond sellier		65.-
	19	paie du lait juin et juillet	330.-	45.-
	17	expédié un tonneau à Guin		2.30
		payé pour 6 mois d'eau		30.-
	25	payé à Guignard pour boudrons		39.-
sept.	12	payé un sac de maïs à Bielser		37.-
		reçu un sac d'avoine de 75 kg syndicat		33.-
		location vieille maison	44.-	
octobre	19	acheté 103 kg pommes		49.-
		un sac farine d'orge		35.-
		payé Victor pour les regains		32.-
		John pour les pommes-de-terre		8.-
		payé un cochon à Reymond 78 kg à 3.-		234.-
	22	paie du lait août et septembre	234.-	
		payé la paille		
nov.	20	paie du lait	180.-	
	23	payé un sac d'avoine à Beutler		24.-
déc.	1	vendu un veau à RoCHAT à 1.80	113.-	
	2	payé un tonneau de vin à John Golay		46.-
		acheté un vacherin		7.50
	6	payé les impôts		185.-
		acheté un sac de maïs Isaac Meylan		28.55
		acheté une vieilleuse		10.-
	8	reçu pour rente des vaches	320.-	
	13	location vieille maison, 3 mois	66.-	
		payé ferblantier diverses réparations		12.40
	23	paie du lait		
	31	payé pour génisses		166.90
		payé 2 sacs maïs		47.40

LES FENAISSONS CHEZ LES GOLAY



A la fin du siècle passé, cette photo peut être de 1899, on travaille en commun pour le domaine. Alfred fait le char, un béro. Jules est à la grande fourche de bois. Ces jolies demoiselles sont probablement les filles à Jules, tandis que le grand jeune homme est probablement Alfred II, fils d'Alfred I, dit Piestre.

Ci-dessous sur les Grayets toujours, mais cette fois-ci on regarde en direction des Grands Billards. Nous sommes au début du siècle. Les personnages nous sont inconnus, faucheurs pour les hommes, cousins et cousines pour les jeunes, venus en vacances aux Charbonnières. Le grand air et le soleil, ça fait du bien!





Probablement le même jour que la photo précédente. On avait laissé l'équipe charger sans cheval tandis que l'on conduisait un autre char à la ferme, ce que faisaient Jules et Alfred qui sont revenus chercher ce deuxième char. Le dernier de la journée peut-être. Les enfants sont montés dessus tandis que les oncles, Jules devant, Alfred derrière, appuient afin que le chargement ne verse pas. Appuyer, vous savez ce que cela veut dire ? Et aux Grayets, où la pente est souvent importante, il fallait presque toujours appuyer.

A la Vallée de Joux, dit la légende. Ce pourrait aussi être chez les Golay... On fauche, on épend, on attend, on tourne, on ramasse pour charger...



Du 19

Le citoyen a v

au citoyen un c

de pesant brut

Le peseur, tare

net

kilogrammes	
741	
353	
388	

0.70

SYNDICAT AGRICOLE 251
CHARBONNIÈRES (Vallée de Joux)

Monsieur *Alfred Golay* Doit

		Fr.	Ct.
Paille	Kgs. à Fr.		
Foin	" "		
Farine	" "		
Maïs	80 " "	23	70
Son	" "		
Avoine	" "		
Engrais	" "		
Divers	" "		
Total		23	70

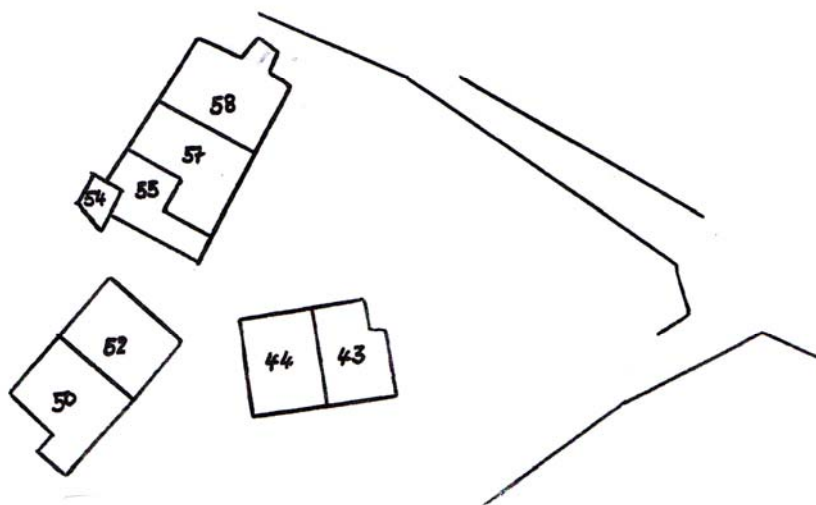
Charbonnières, le 3^{ème} mars 1921

Signature: *J. Alb. Roelley*

Les Humberst aux Charbonnières - essai -

De manière assez curieuse, en 1814 nous découvrons la maison Fritz Humberst (propriété actuelle de M. Armand Golay), possédée par le seul Humberst que l'on trouve ayant du bien aux Charbonnières. Ainsi le no 44 alors appartient à David feu Etienne Humberst. La famille est en provenance du Lieu ou du Chenit, plutôt du Lieu où l'on recense deux familles Humberst en 1792, alors qu'en 1785 l'on n'en découvre aucune au Chenit (voir Nicole).

Plan du village 1812 - 1814 Plans Comtesse ACV GB 141



Les Humberst ne se multiplieront jamais outre mesure, tant au Lieu où ils apparaissent pour la première fois en 1572, tant aux Charbonnières où pourtant ils vont faire souche.

Le recensement de 1831 donne:

- * Marie Humberst, veuve
- * I. L. Frederich son fils
- * Moyse idem
- * J.P. David idem
- * Fanchette sa femme
- * Elie son fils
- * S. Henriette, fille de la veuve Humberst
- * Charlotte, idem
- * M. Engélique, idem

Cette famille est probablement encore établie dans le no 44 de 1814.

L'enquête sur les maisons donne les renseignements suivants:

N° 281.
Etabl. d.

67 Humberst Les Bois de
David feu Etienne,

aux Charbonnières, une maison
d'habitation, grange et jardin.

(Dontique) au Tablier & au Stan.

Prix de Revient fr. 3100.

Conservation 6. àq. 17 ans.

Valeur locative présente fr. 30

de réelle pour un point fr. 15.

Prix de vente présente fr. 2000.

Justicature fr. 2500.

Ce bâtiment comprend un logement au
1^{er} de chambre, deux cuisines et a l'étage
deux chambres et une antichambre.

Reconstruit à neuf en 1830 et le plan d'un
appui; Bonne distribution, bonne surveillance,
bon sol.

La maison actuellement Armand Golay a donc été entièrement reconstruite en 1830.

Nul doute que la famille Humberst qui l'habite en 1831 soit descendante de David dont Marie serait la veuve.

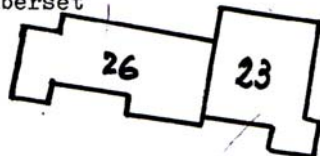
Les Humberst vont revendre leur maison à des Rochat 1. on ne sait à quelle époque, avant 1875 dans tous les cas.

Tandis que l'un des fils, ou plutôt l'un des petits-fils, Louis Moïse feu Jean Pierre David, ce dernier déjà vu sur le recensement de 1831, va racheter un bâtiment à la Cornaz selon le positionnement suivant:

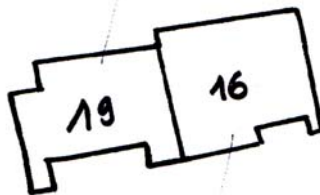
Folio 53 A la Cornaz

Moïse Samuel feu Jean Isaac Rochat

Louis Moïse feu Jean Pierre
David Humberst



Isaac Frédéric feu Pierre
Moïse Edouard Rochat



Constant Auguste feu
Louis Rochat

Ce Louis-Moïse Humberst apparemment ne sera jamais un gros propriétaire terrien.

CADASTRE		PLAN		DESIGNATION des immeubles	NATURE DES IMMEUBLES	SURFACE DES IMMEUBLES	BÂTIMENTS PRIX par ARTICLE	FOI	
ARTICLE	F ^o	N ^o	PERCHES					PERCHE	
				Ares		Francs.		N ^o	Fr. Cent

1: C'est probablement Charles-Abram Moïse Humberst qui aurait vendu bâtiment et fonds pour 1200.- le 4 nbre 1848 à Rochat frères.

938	45	43	<i>Les Frés des Crulics, Pré de</i> 3 ares 42 centiares. Limites: les articles 2391, 3013, 209, n. 2608.	Pré	38	01	6	-
939	53	26	<i>A la Cornaz, Esquart, grange & cénie</i> de 2 ares 1 centiare. Limites: les articles 2568, 2569, 910 & 912.	Bâtiment	22	30		
940	53	27	<i>A la Cornaz, Place de Lavé 31</i> centiares. Limites: les articles 939, 2569, le chemin public des Charbonnières à la Cornaz, les art. 911 & 912.	Place	1	31		
941	53	28	<i>A la Cornaz, Jardin de 63 centiares</i> Limites: l'article 940, le chemin public des Charbonnières à la Cornaz & les art. 3182 & 912.	Jardin	0	63		41
942	53	29	<i>A la Cornaz, Pré de 20 ares 25</i> centiares. Limites: les articles 2717, 2570, 2568, 939, 910, 911, 3182, 2576, le chemin public des Charbonnières à la Cornaz, & l'art. 2684.	Pré	20	25		13,50
943	53	39	<i>A la Cornaz, Champ de 26 ares 69</i> centiares. Limites: le chemin public des Charbonnières à la Cornaz, & les articles 2571, 2577, 2559, 2560, 3028, 3257, 3076 & 2664.	Champ	26	69		16,50

On peut se poser la question suivante: ayant vendu en 1848 leur maison des Charbonnières, où les Humberset sont-ils allés "crécher" ? A la Cornaz, directement ? Une partie de la famille s'en est-elle allée du village, ne serait-il plus resté qu'un individu pour bientôt racheter une maison et recommencer une souche de la famille ? Les registres notariaux nous en apprendraient plus.

En 1886 un seul propriétaire Humberset est signalé aux Charbonnières, à la Cornaz. Il s'agit de Louis Moïse.

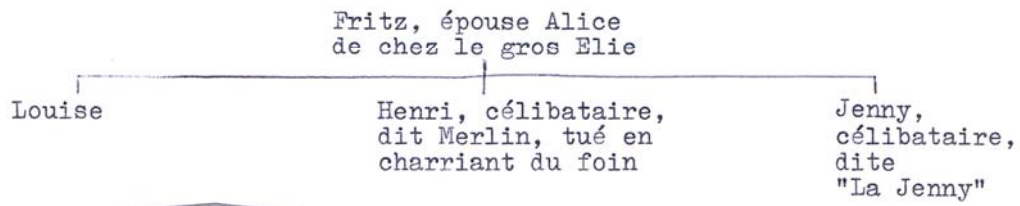
Idem pour 1892.

Louis-Moïse aura au moins deux garçons, Fritz, de 1862, et Charles, de 1865.

Charles épousera Emma. Ce sera lui qui restera et reprendra la Cornaz. Il aura pour enfants: René - Mina - Albert - James - Elie - Jean - Lucien - Yvonne (voir la brochure: "Mes vacances à la Cornaz, de Georges Humberset", Le Pèlerin, 1998).

Ce sera Fritz Louis quant à lui qui rachètera la maison actuelle de Armand Golay, en juin 1919. Le bâtiment appartenait auparavant à Rochat Ernest Eugène Constant dit Chourave, fils de Charles Louis. On lit de telle manière dans le registre GAA 6 des ACL, folio 442: Rochat Ernest Eugène Constant, fils de Charles Louis. Humberset, une des filles de Fritz Louis fils de Louis Moïse qui est Louise Fanny femme de Pierre Alfred Golay. Vente: 6 juin 1919, not. Guignard, Rochat Ernest Eugène Constant. Certificat d'héritier, 15. 10. 1953 Humberset Fritz Louis. Partage, 13. 11. 1953, Giroud notaire, Humberset Fanny (lire Louise).

Fritz Louis avait épousé Alice Rochat, soeur du gros Elie amodiateur. Alice Rochat était dite elle-même la grosse Alice! Une de ces figure taillée à la hache, typique de la famille du gros Elie. Alice était soeur aussi de Fanny chez la Julie.



Fanny, soeur
d'Aline





Aline Humberset, Louise, Jenny
et Henri

Jenny



Louise Humberset

Louise et Jenny





Commune de LE LIEU

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ
pour personne de nationalité suisse

(Arrêté du Conseil d'Etat du 28 mai 1940.)

Nom : Humbert Prénom : Jenny
 Né le : 2 août 1894 à : Charbonnières
 Originaire de : Le Lieu Canton : Vaud
 Profession : mi-nayiv Etat civil : Célibataire
(Célibataire, marié, veuf, divorcé.)
 Domicile (rue et numéro) : Charbonnières
 Incorporation militaire : _____ Grade : _____
 Papiers de légitimation présentés : extr. R. des travailleurs
(Pour les Vaudois : acte d'origine, acte de naissance ou livret de famille.)
 (Pour les Confédérés : permis de séjour ou d'établissement; indiquer le numéro.)
 (Pour les militaires : livret de service.)

Ma signature engage ma responsabilité et m'expose aux poursuites prévues par la loi en cas de fausses déclarations.

LE LIEU, le 6 juillet 1940
(Signature du requérant) :

Jenny Humbert

Annexes : (indiquer le genre de papiers joints)

2 photos (dont une à coller ci-contre sur le questionnaire).



Commune de LE LIEU

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ
pour personne de nationalité suisse

(Arrêté du Conseil d'Etat du 28 mai 1940.)

Nom : Gélag Humbert Prénom : Louise Fanny
 Né le : 21 novembre 1900 à : Charbonnières
 Originaire de : Lieu et Chevut Canton : Vaud
 Profession : Ménagère Etat civil : Mariée
(Célibataire, marié, veuf, divorcé.)
 Domicile (rue et numéro) : Charbonnières
 Incorporation militaire : _____ Grade : _____
 Papiers de légitimation présentés : Livret de famille
(Pour les Vaudois : acte d'origine, acte de naissance ou livret de famille.)
 (Pour les Confédérés : permis de séjour ou d'établissement; indiquer le numéro.)
 (Pour les militaires : livret de service.)

Ma signature engage ma responsabilité et m'expose aux poursuites prévues par la loi en cas de fausses déclarations.

LE LIEU, le 6 juillet 1940
(Signature du requérant) :

Louise Gélag

Annexes : (indiquer le genre de papiers joints)

2 photos (dont une à coller ci-contre sur le questionnaire).





Fritz Humberstet , né en 1862, décédé en 1953. Ici sur la fin de ses jours. Sa femme Alice était née en 1868, décédée en 1939. Leur fille Louise née en 1900, décédée en 1963. Leur beau-fils Pierre, né en 1909, décédé en 1960. Jenny, née en 1894, décédée en 1978. Henri, né en 1897 (ou 1898 ?), décédé en 1946. Ci-dessous l'arrière de la maison donnant sur l'arrière du Cygne. Photo 1910 environ faite par Georges Rochat de chez Alphonse



Alfred II dit Piestre

Fils de Alfred I, neveu de Jules Golay. Né en 1881, décédé en 1957. Il va épouser en janvier 1909 Elisabeth de chez Alphonse. Le mariage a lieu au Prieuré, et on se demande bien lequel. Des photos de celui-ci figurent dans les cahiers Georges Rochat, propriété actuelle d'Armand Golay, garde-forestier.



Le couple Alfred-Elisabeth qui logera à la Pension du Lac (voir sous cet article) qu'Alfred a rachetée de Poget en 1908, aura quatre enfants: Pierre (1909) - La Yette, de son vrai prénom *Hélène* (1912)* - Jenny (7 octobre 1918) - Marguerite (7 octobre 1918).

Alfred Golay sera à son tour agriculteur et petit paysan. Est-ce lui qui tiendra les comptes du domaine en 1920-1921 ? Il loge probablement son père Alfred I chez lui, à la Pension du Lac plus moderne que l'antique ferme. C'est la raison assurément pour laquelle on découvre une location de celle-ci à un tiers pour 22.- par mois. On loue l'appartement, on garde le rural pour l'exploitation du domaine.

Piastre et son cheval.

Ci-dessous, la vieille maison dans les années 1910.



* *décédée en 1993.*





CANTON DE VAUD

Commune de LE LIEU

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ pour personne de nationalité suisse

(Arrêté du Conseil d'Etat du 28 mai 1940.)

Nom : Golay Prénom : Alfred
 Né le : 26 octobre 1881 à : Charbonnière
 Originaire de : Lieu et Chérit Canton : Vaud
 Profession : agric Etat civil : veuf
(Célibataire, marié, veuf, divorcé.)
 Domicile (rue et numéro) : Charbonnière
 Incorporation militaire : libéré Grade : _____
 Papiers de légitimation présentés : livret de famille
(Pour les Vaudois : acte d'origine, acte de naissance ou livret de famille.)
 (Pour les Confédérés : permis de séjour ou d'établissement : indiquer le numéro.)
 (Pour les militaires : livret de service.)

Ma signature engage ma responsabilité et m'expose aux poursuites prévues par la loi en cas de fausses déclarations.

LE LIEU, le 6. JUL 1940

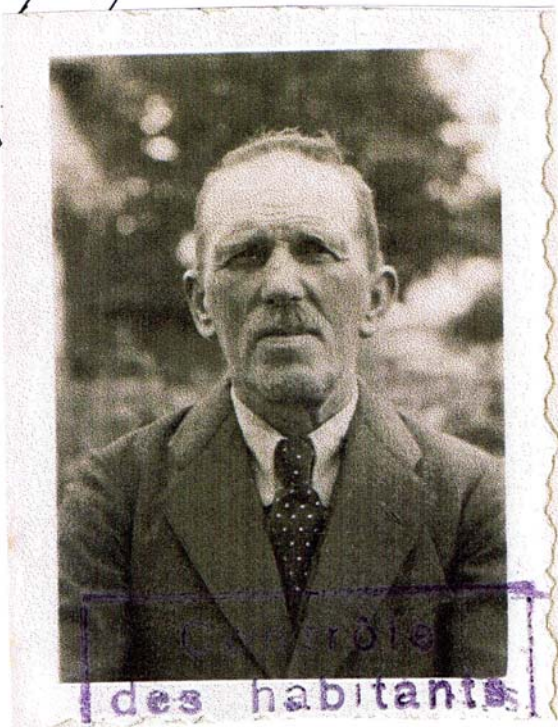
(Signature du requérant) :

Alfred Golay

Annexes : (indiquer le genre de papiers joints)

livret de famille

2 photos (dont une à coller ci-contre sur le questionnaire)



A la fin de 1909 naît Croufoufou! qui n'est autre que Pèpè, soit Pierre Golay, fils d'Alfred. Les photos de Pierre Golay seront très rares, pour ne pas dire inexistantes. Juste découvrirons-nous sa trace dans les fichiers d'identité communaux.

Celui-ci naîtra probablement à la Pension du Lac que son père Eugène-Samuel-Alfred, fils de Alfred-Samuel avait rachetée le 29 juin 1908 à Emile Poget fils de Louis-Samuel. Cette maison sera directement transmise à Armand fils de Pierre Alfred Golay en 1958.

Pierre Golay épousera Louise fille de Fritz Humberst dont il gèrera le domaine. Mariage début des années trente, naissance d'Armand 1932.



A gauche, maison natale de Louise Humberst fille de Fritz, femme de Pierre Golay.



CANTON DE VAUD

Commune de LE LIEU

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ
pour personne de nationalité suisse
(Arrêté du Conseil d'Etat du 28 mai 1940.)

Nom : Golay Humberst Prénom : Pierre Alfred
Né le : 6 Novembre 1909 à : Charbonnières
Originaire de : Reu et Chenit Canton : Vaud
Profession : Agriculteur Etat civil : Marié
(Célibataire, marié, veuf, divorcé.)
Domicile (rue et numéro) : Charbonnières
Incorporation militaire : Comp. mot. T. M. Grade :
Papiers de légitimation présentés : Livret de famille
(Pour les Vaudois : acte d'origine, acte de naissance ou livret de famille.)
(Pour les Cantonnés : permis de séjour ou d'établissement : indiquer le numéro.)
(Pour les militaires : livret de service.)

Ma signature engage ma responsabilité et m'expose aux poursuites prévues par la loi en cas de fausses déclarations.

LE LIEU

le 6 juillet 1940

(Signature du requérant) :

P. Golay

Annexes : (indiquer le genre de papiers joints)

2 photos (dont une à coller ci-contre sur le questionnaire).



LES JUMELLES



Commune de LE LIEU

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ
pour personne de nationalité suisse
(Arrêté du Conseil d'Etat du 28 mai 1940.)

Nom: Golay Prénom: Marguerite
Né le: 7 octobre 1918 à: Charbonnières
Originaire de: Lieu et Chenit Canton: Vaud
Profession: habogère Etat civil: mariee célibat
(Célibataire, marié, veuf, divorcé.)
Domicile (rue et numéro): Charbonnières
Incorporation militaire: _____ Grade: _____
Papiers de légitimation présentés: acte d'origine
(Pour les Vaudois: acte d'origine, acte de naissance ou livret de famille.)
(Pour les Confédérés: permis de séjour ou d'établissement: indiquer le numéro.)
(Pour les militaires: livret de service.)

Ma signature engage ma responsabilité et m'expose aux poursuites prévues par la loi en cas de fausses déclarations.

LE LIEU, le 1er juillet 1940
(Signature du requérant):

Marguerite Golay

Annexes: (indiquer le genre de papiers joints)

acte d'origine

2 photos (dont une à coller ci-contre sur le questionnaire).



Commune de LE LIEU

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ
pour personne de nationalité suisse
(Arrêté du Conseil d'Etat du 28 mai 1940.)

Nom: Golay Prénom: Jenny
Né le: 7 octobre 1918 à: Charbonnières
Originaire de: Lieu et Chenit Canton: Vaud
Profession: Horlogère Etat civil: célibataire
(Célibataire, marié, veuf, divorcé.)
Domicile (rue et numéro): Charbonnières
Incorporation militaire: _____ Grade: _____
Papiers de légitimation présentés: Acte d'origine
(Pour les Vaudois: acte d'origine, acte de naissance ou livret de famille.)
(Pour les Confédérés: permis de séjour ou d'établissement: indiquer le numéro.)
(Pour les militaires: livret de service.)

Ma signature engage ma responsabilité et m'expose aux poursuites prévues par la loi en cas de fausses déclarations.

LE LIEU, le 1er juillet 1940
(Signature du requérant):

Jenny Golay

Annexes: (indiquer le genre de papiers joints)

2 photos (dont une à coller ci-contre sur le questionnaire).



Alfred II dit Piestre, né en 1881, décédé en 1957, eut donc quatre enfants. Pierre dit Pèpè (Pèpè devait tenir son nom de son grand-père Alfred I que l'on surnommait le Pépé; de Pépé à Pèpè il n'y a qu'un pas qu'il est aisé de franchir). Hélène, dite "La Yette". Deux jumelles, Jenny et Marguerite née en 1918, Jenny décédée en 1943, Marguerite un an plus tard, en 1944, tuberculose assurément qui exerçait encore de terribles ravages à l'époque.

Les deux jumelles étaient très liées avec leur voisine Ada Rochat, fille de Jules Rochat laitier, née également en 1918. Elles étaient liées comme les deux pères, Alfred et Jules, l'avaient été auparavant, de leur jeune temps.

Les photos ci-dessous montrent ensemble les deux jumelles et Ada, petit pan de la vie des Crettets dans les années d'avant-guerre.

Notons encore ici que Pèpè est peut-être simplement le diminutif de Pierre.

Au bord du lac avec une amie.



Laquelle des deux jumelles est avec Ada, Marguerite ou Jenny ? Le lac est encore dans ses grandes dimensions (assèchement des berges en 1942 par les forces de Joux).



On joue aux nius devant la pension
du lac



devant laquelle on se tient si souvent,
c'est encore le beau temps aux Crettets,
où l'on ignore ce que l'avenir nous ré-
serve, heureusement. N'anticipons pas,
goûtons simplement au temps qui passe...



On a grandi, on est jeune fille. Le père à Ada, Jules Rochat laitier, a racheté une nouvelle maison au haut du village, chez le Gros Elie. C'est un peu là-bas maintenant que se passeront les loisirs.



Une cabane, n'importe où, sur le Mont-Tendre ou dans le Risoud... On n'aura jamais que l'embaras du choix.





Il y avait un entrepreneur. C'était Poget de Premier. Et puis il y avait Poschiami qui était du Lieu. Et (?) qui était de l'Abbaye. Alors Poget avait comme contremaître-maçon Fantoli. C'était Poget qui avait la plus grosse partie. Enfin il avait Fantoli comme ouvrier. Et puis quand il a rebâti les Charbonnières, il l'a pris comme contremaître. Et pour finir il l'a pris comme associé. Poget avait bâti la maison où est Firmand Golay. Il avait ouvert une pension. C'était la Pension du Lac qui a été pendant quelques années. Mais sa femme ne se plaisait pas là, aux Charbonnières. Bref, ils sont partis. Et c'est Fantoli qu'il avait pris comme associé qui est resté. Il a eu de la chance, hein ? Il a fait sa situation.

Un village brûlé, 1925.

La Pension du Lac n'aura pas "pentionné" bien longtemps, puisque construite en 1905, sur une parcelle acquise de la commune du Lieu par Emile Poget, elle sera déjà revendue en 1908 à Alfred Golay qui n'y eut très certainement pas trop de place pour s'y loger avec son épouse, pour y loger aussi probablement son père et son oncle Jules qui, au contraire de ce qu'a écrit M. Brunet, n'en a jamais été le propriétaire.

Suite du folio 126.

REGISTRE FONCIER	ARTICLE	PLAN		NOM LOCAL et désignations spéciales	NATURE	SURFACE		PRIX par numéro	BORDEREAU industriel	TAXATION annuelle	VALEUR de la police	COTES annuelles d'assurance
		FOLIO	N ^{os}			Ares	Centiares					
737	2554	44	2 ^p /25	Les Crettets, logement et cour	Bâtiment	1	04	10000	Francs	6-1 1905-555A	de la police	8-00
								14500		6-3 1905-570C		11-60
								22000		6-2 1906-633A		17-60
								25000		R. 1930		12-10
	2554	44	2 ^p /30	Les Crettets	Garage	4	94					
	2554	44	du 2 ^p /30	Les Crettets, terrain de 0:08	Bâtiment			5000		5-9 1906	640C	10
										R. 1930		10

Cadastre conformément à l'art. 74 du Regt D. R.

MUTATIONS A LA TITULATURE		MUTATIONS AUX ARTICLES									
REGISTRE FONCIER article nouveau	SURFACES de parcellement Ares Cottées	FOLIO transport	TAXES parcelles Francs	ACTES TRANSLATIFS		CADASTRE office	Propriétaires	NUMERO de PRESCRIPTION			
				genre	date						
		730		Acquis	1 ^{er} Dec. 1955	Caigpauvalville	Leu la Commune	5260 3680 3756			
		712		Acquis	1 ^{er} Dec. 1955	Caigpauvalville	Leu la Commune	5256			
		737		Acquis	1908	Sip. Finances	Loget. Lunde	5816			
				Mutation	22 Dec. 1953	Sulluances	Lunde	2734			



Pension du Lac, Les Charbonnières.
 Vallée de Joux, (Suisse.) Alt. 1011 m.
 Ouverte toute l'année Chauffage central.

ARMAND GOLAY

Fils de Pierre, né en 1932, dans la maison de Fritz Humberset. Epousera Anna Crausaz en 1955. Trois fils: Armand (garde-forestier) - Henri (bûcheron) - Richard (agriculteur, avec la reprise du domaine familial augmenté, à la fin des années huitantes, par les champs racheté de Fritz-Louis Rochat Balissat dit Loudgi).

Armand Golay participera de manière très conséquente à la vie du village, étant pendant plusieurs décennies administrateur. C'est à lui ou plutôt c'est avec lui qu'on traitait autrefois, enfants, pour la vente de nos queues de taupes!

Les taupes, sujet traité par son petit-fils Bertrand dans un travail scolaire et qu'il nous reste à découvrir.

Armand Golay est décédé en 1994.

Les photos que l'on découvrira plus bas nous restituent un pan de l'histoire de nos campagnes.

Mais tout d'abord prenons connaissance d'une photo de M. Daniel Aubert du Brassus qui nous restitue l'ambiance quartier de la gare en 1985 environ. La ferme est bien visible à gauche au premier-plan. A sa droite, la ferme Philibert Golay, éleveur de chèvres. A l'extrême droite on distingue le toit de "la villa". C'est une belle journée sur le village et vous pourrez admirer le charme des toits rouillés, n'en déplaise à notre esprit trop méticuleux. Le brun s'adapte au paysage. Le chenit des maisons par contre est moins plaisant. Mettre un peu d'ordre n'aura jamais gêné personne!



Supplément: notes par Etienne Brunet (1990) sur Aline,
son père Jules et son oncle Alfred

Aline Golay a suivi l'Ecole normale à Lausanne de 16 à 18 ans. Elle était de la dernière volée à faire 2 ans seulement, sans étude d'une langue étrangère. A 18 ans, on lui a attribué une classe de trois degrés à Martherenges sur Moudon, puis elle a été nommée à Corsier en 1901. Edouard cultivait un jardin potager au bord de la Bergère qui n'était pas encore canalisée et un autre au chemin de Mesuz (?) à l'endroit de la maison construite par Georges Gaudibert qu'il louait aux demoiselles Emery (act. propriété Albert Pasche).

En 1922 Aline prend sa retraite d'institutrice et en 1924 les époux font construire une maison en La Donnaz où ils possédaient une bande de terrain de guère plus de 13 à 14 m. de largeur. La route des Cerisiers était en construction.

Mon grand-père Jules Golay (1840-1917) des Charbonnières, commune du Lieu, originaire du Lieu et du Chenit, avait un petit atelier de pièces d'horlogerie, sertissage de "pierres" (rubis) dans des "plaques", petits disques de laiton de 2-3 mm de Ø, découpés dans du feuillard de laiton d'épaisseur environ 0,3 mm. Il donnait une partie du travail à des femmes du village à leur domicile. Il vendait son produit aux fabricants de mouvements dans le Jura neuchâtelois et à Mouthe (Jura français).

Il avait une ferme (élevage) où il a élevé ses 7 filles. Au village on appelait cette ferme "la vieille maison". Son frère Alfred, qu'on appelait le Pépé, veuf jeune, vivait avec eux, avec aussi son fils Alfred aussi qu'on appelait l'oncle Piestre. Pourquoi ? Le Pépé était en somme le valet de ferme, barbu, très doux et affectueux.

La femme de Jules Golay, ma grand-mère née Lina Rochat, est décédée en 1886, 2 ans après la naissance de sa dernière fille, malade depuis cette naissance. Votre grand-mère Aline avait donc 12 ans, Fanny l'aînée 19 ans. Les grandes soeurs s'occupaient des petites. Au départ (mariage) de ses filles, le grand-père a acheté une maison aux Crêtets, au bord de la route principale, la façade nord donnant sur le lac Brenet qui en ce temps là s'étalait jusque près des maisons. C'est là que je l'ai connu. Il vivait au rez-de-chaussée avec sa fille Méry célibataire. La fenêtre gauche du rez, façade route, c'était celle de son bureau atelier. Ils avaient encore 2 chambres au 2ème étage où j'ai couché. Quelques années après son décès, tante Méry s'est mariée. La maison est maintenant bien délabrée, le petit-fils de Piestre, paysan, investit dans la vieille maison. La maison est habitée maintenant par ce petit-fils Armand Golay et la fille de Piestre, Elisabeth, que chacun appelait "La Yette".

Le grand-père était un homme fin, intelligent, menait bien son affaire. Lecteur assidu, il connaissait partaitement l'histoire de France, notamment celle des campagnes de Napoléon. Il était vénéré par la famille. Je me souviens que c'était un honneur d'être appelé pour porter une lettre à la poste. Lina était sa préférée, il l'appelait "Pédzette" (petite chose), moi j'étais Zouzou. Il avait un frère aîné qui s'était enrichi (?) à Paris comme horloger, n'avait pas d'enfants et envoyait des cadeaux pour ses 7 nièces, toilettes, bijoux.

Plus avant, je ne connais que peu de choses et plutôt anecdotiques.

Supplément:

Notes sur la famille des Mouison - Les Charbonnières

Dits aussi Manuel

Références: indicateur vaudois 1857 - almanach-annuaire 1895 -
indicateur vaudois 1901 - recensement de 1831 (ACLieu).

Jean-Pierre Rochat cité en 1769, 1766 (conseiller), 1772. En 1772 existe un Pierre-Abraham Rochat assesseur, un autre probablement. 1753, année où il est déjà cité. Abraham Emanuel Rochat cité en 1740 (passassin à record); il est alors conseiller du grand conseil. Cité en 1748.

Moïse Rochat dit Mouison, fils de Jean-Pierre feu Abraham Rochat. Fabrique en 1845 sur la ferme du Bonhomme et livre à divers particuliers. Amodieur de montagnes en 1850-1856 (indicateur).

Localisation dans le cadre du village des Charbonnières, et selon le cadastre de 1812.

La famille, d'une manière globale, possédait de vastes propriétés au village, mais surtout au Bonhomme, avec la ferme du Bonhomme et le chalet du Bonhomme-Dessus (il existait un second chalet juste en dessous de la ferme, propriété d'Adolphe feu Rodolphe Rochat (1812) pour 1/4; de Samuel Mayor pour l'autre 1/4; des hoirs de Lily Rochat du Chenit pour 1/2.

On sait que l'incendie de 1866 du quartier du Cygne obligea les Mouison à rebâtir des bâtiments très volumineux qui durent coûter des sommes considérables, sommes que l'on ne peut amortir avec le rendement des exploitations agricoles, du commerce de vins Rochat frères créé en 1865 et du ou des commerces de vacherins. Le Bonhomme fut vendu en une ou deux fois.

Ainsi lit-on dans le registre des droits de mutation (ACV, G ?)

* 13 décembre 1877. Rochat divers, vendeur, à Grobéty Samuel Frédéric acquéreur. Bâtiments et fonds: 31 166.65. Il s'agit probablement du Bonhomme, chalet et pâturages.

* Grosse vente également en 1880, le 30 avril, acheteur non précisé. Grobéty ou commune déjà ? Rochat Js Ls Ate Sel Fred, 20 000.- S'agit-il là de la seconde partie du Bonhomme restée en possession des Mouison ? Les initiales désignées plus haut correspondent à Isaac, Louis-Séraphin, Auguste, Samuel, Frédéric, tous fils de Mouison.

On ignore les dates des incendies des deux chalets du Bonhomme ainsi que celui de la ferme du Bonhomme.

Les Manuel ou Mouison furent l'une des famille du village des Charbonnières les plus imposées au début du siècle passé.

* Impôt foncier de 1814: Rochat Louis d'Emmanuel 12 L 8 batz
Rochat Pierre d'Emmanuel 12 L 8 batz.

Les seuls à rivaliser sont:

Rodolphe Rochat de l'Epine 14 L 2 batz
Rochat Louis Haut des Prés, négociant, 18 L 7
Rochat Charles, Haut des Prés, frère de Louis
10 L 3 batz.

* Impôt foncier de 1827. Rochat Louis Haut des Prés 28 L o b. 3 3/4
Rochat Pierre d'Emmanuel 10 L 4 batz 9
Rochat Louis son fils 8 L 5 batz 4
Rochat Moïse son autre fils 8 L 5 batz 4.

